

République Française
Département de la HAUTE-SAVOIE
Arrondissement de Bonneville

N°2026-02-23-03

**SYNDICAT MIXTE DES 4
COMMUNAUTES DE COMMUNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du lundi 23 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 23 février à 12h, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à La Roche Sur Foron, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués présents : 14
Nombre de délégués donnant pouvoir : 1
Nombre de délégués votants : 15

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Boris AVOUAC, Pierrick DUCIMETIERE, Laurent FAVRE, Bruno FOREL, Christelle ITNAC, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Pascal POCHAT-BARON, Stéphane VALLI, Aline WATT CHEVALLIER.

Déléguées suppléantes :

Isabelle MOURER, Nadège SAPORITO.

Déléguée ayant donné pouvoir :

Marie Claire LAFFIN.

Délégués excusés :

René CARME, Christophe PERY, Colette BOEX, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Sonia PAUZE.

Madame WATT CHEVALLIER Aline est désignée Secrétaire de séance.

**OBJET : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – COMPTE FINANCIER
UNIQUE 2025 - BUDGET ANNEXE**

VU le code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

VU la délibération n° 2025-03-27-07 du SM4CC en date du 27 mars 2025 approuvant le Budget Primitif du Budget Annexe de l'année 2025 ;

VU le CFU 2025 du SM4CC ;

CONSIDERANT que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

N°2026-02-23-03



CONSIDERANT que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et compte de résultat synthétiques ;

CONSIDERANT que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

CONSIDERANT le CFU présenté et résumé comme suit :

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE- BUDGET ANNEXE				
Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
RECETTES	Recettes réalisées	289 931,38 €	4 494 939,85 €	4 784 871,23 €
	Restes à réaliser	0 €	0 €	0€
DEPENSES	Dépenses réalisées	494 403,91 €	4 969 468,83 €	5 463 872,74 €
	Restes à réaliser	18 409,17 €	0 €	18 409,17 €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	-204 472,53 €	-474 528,98 €	-679 001,51 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	224 697,45 €	1 018 775,04 €	1 243 472,49 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent/déficit (+/-)	20 224,92 €	544 246,06 €	564 470,98 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	-18 409,17 €	0 €	-18 409,17 €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	1 815,75€	544 246,06 €	546 061,81 €

Après présentation du CFU 2025 du budget annexe, Monsieur le Président s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur DUCIMETIERE Pierrick 1er Vice-Président, pour permettre à l'assemblée de le voter.


Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (15 voix pour) :

N°2026-02-23-03

- ACTE la validation du CFU par le comptable public
- APPROUVE le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe tel que présenté ci-dessus :
- AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Roche sur Foron, le 23 février 2026

D.G.S.

Le Président Stéphane VALLI	La Secrétaire de séance Aline WATT CHEVALLIER
 Syndicat Mixte des 4 Communes de la Communauté de Communes S2LOCC	